

GIMEAUX

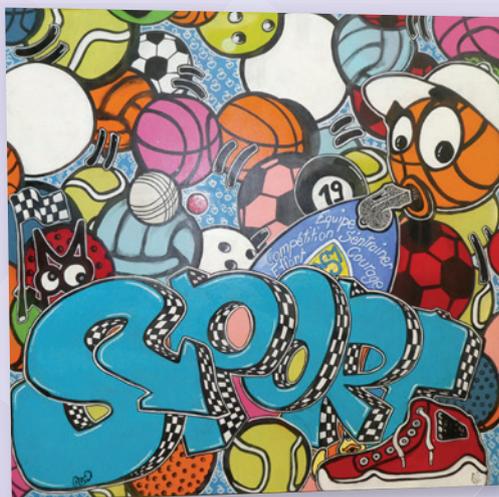
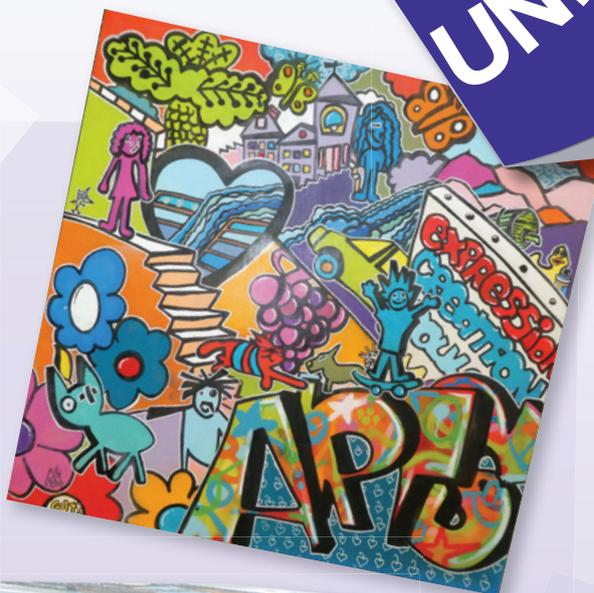


JANVIER 2020 / n° 24

www.ville-gimeaux.com

À LA

UNE



Une année à Gimeaux



Le 3 juin 2019, Marie-Jeanne Deguin, conseillère municipale depuis 2014, est décédée après avoir livré courageusement un combat de plusieurs mois contre la maladie.

Née en 1955, Marie-Jeanne est arrivée à Gimeaux en 1980, avec Christian, son mari. Ils ont décidé d'y fonder leur famille ; Samuel et Baptiste, leurs 2 enfants ont grandi dans le village.

Discrète, Marie-Jeanne a consacré beaucoup de temps à sa famille, à ses 2 fils et à son travail au sein des services administratifs de la ville de Riom.

Elle savait aussi profiter de la vie comme en témoignent les repas, les soirées qu'elle organisait chez elle ou auxquelles elle allait avec plaisir, entourée de ses amis.

Marie-Jeanne a souhaité s'engager au service des Gimeaudaires. Elle est devenue conseillère municipale, élue le 23 mars 2014. Disponible, Marie-Jeanne s'était investie pour les sujets concernant la jeunesse du village ; elle a toujours été présente auprès des membres de la Commission des Jeunes. Sa préoccupation était l'échange intergénérationnel au sein du village ; les jeunes devaient trouver l'expérience auprès des adultes et inversement les aînés devaient mieux appréhender l'évolution de la société à travers la jeunesse. En siégeant au syndicat qui gère le regroupement pédagogique, elle affirmait un peu plus son souhait de travailler pour le bon fonctionnement des écoles et donc s'investir pour ceux qui représentent l'avenir de la commune. Son œil averti, aguerri au sein des services administratifs de la ville de Riom, faisait de Marie-Jeanne une conseillère municipale préoccupée aussi par la gestion du personnel et la gestion financière de la commune.

Marie-Jeanne était très attachée à ce village qui était devenu, le sien.

À Christian, son mari, à ses 2 fils, Samuel et Baptiste, à sa famille, ainsi qu'à ses proches, l'équipe municipale et l'ensemble des Gimeaudaires adressent leurs plus sincères pensées.



Après de longs mois de souffrance, Marie-José Person, conseillère municipale depuis 2014, est décédée le 25 septembre 2019.

Née en 1953, Marie-Jo est arrivée à Gimeaux à l'âge de 43 ans ; elle a été la première à construire « à Fontête » à côté du « Moulin ».

Elle avait décidé de venir vivre à la campagne après avoir vécu plusieurs années à Montferrand. Pendant de nombreuses années, Marie-Jo a partagé son temps entre son travail, ses 2 filles, ses petits-enfants et ses passions pour l'art créatif et pour les brocantes ou vide-greniers. En mars 2014, elle s'est laissée convaincre de rejoindre l'équipe municipale. Marie-Jo voulait donner du temps aux autres et faire partager ses passions.

Élue conseillère municipale en mars 2014, elle s'est beaucoup investie au sein du CCAS notamment pour les aînés de la commune ; elle est à l'origine du partenariat entre le CLIC et la municipalité qui permet, aujourd'hui, de proposer cours de gym, de cuisine et d'informatique pour les plus de 60 ans.

Elle n'oubliait pas non plus les jeunes puisqu'elle était au côté des membres de la Commission des Jeunes pour suivre l'action de la jeunesse gimeaudaire.

Marie-Jo, accompagnée de ses amis Corinne Rouchon et Elisabeth Rodrigues, est à l'origine du Marché de Noël, organisé par l'association Noël Magique, dont elle était présidente. Elle a fédéré, autour d'elle, un petit nombre d'amis bénévoles fidèles, pour offrir aux Gimeaudaires un moment de convivialité et de partage à travers les arts créatifs amateurs. Elle n'a pas, non plus, oublié, à travers l'association, de maintenir le « bien vivre ensemble » tout au long de l'année, comme en témoignent les « ateliers tricot » qu'elle organisait au café « Chez Paulette ».

Marie-Jo avait su faire de Gimeaux, son village.

À ses 2 filles, Séverine et Caroline, à ses petits-enfants, à sa famille ainsi qu'à ses proches, l'équipe municipale et l'ensemble des Gimeaudaires adressent leurs plus sincères pensées.



ÉDITORIAL

“ ... CETTE ÉQUIPE, ÉLUE EN 2014, A VÉCU UNE ANNÉE 2019 TRISTE ET DOULOUREUSE... ”



Les maires demeurent les élus les plus populaires auprès des français : c'est ce que révèlent plusieurs sondages d'opinion. Et pourtant, cette année 2019 aura été particulièrement difficile pour la fonction de 1^{er} magistrat d'une commune. En effet, des agressions verbales et physiques ont été commises sur des maires en exercice ; l'une d'elle s'est tragiquement terminée dans le sud de la France.

Comment expliquer que des femmes et des hommes qui s'investissent, avec passion et dévouement, 365 jours sur 365, 24 heures sur 24, soient ainsi insultés, méprisés, frappés ? Pourquoi le maire devrait-il être responsable des actes d'incivilités, d'irrespect de certains administrés ? Comment justifier que celles et ceux, qui ont choisi d'agir pour l'intérêt de tous, sacrifiant une partie de leur vie professionnelle et personnelle, puissent mourir ? Rien ! Aucune explication ! Sauf la méchanceté, la bêtise et la médiocrité de l'Homme ! Oui, la fonction d' élu local est plus en danger par ce type d'actes-là que par les positions ou les décisions de tels ou tels gouvernements.

Beaucoup disent que le maire reste l'un des piliers de notre République. Peut-être ! Mais que serait-il sans une équipe d'élus, tout aussi dévoués, autour de lui ? Rien, je vous l'assure.

Six ans que je mesure la chance d'être entouré de femmes et d'hommes investis (chacun dans la mesure de ses possibilités du moment), fidèles et solidaires. Cette équipe, élue en 2014, a vécu une année 2019 triste et douloureuse. Deux de ses membres, après avoir livré un long combat, inéquitable, contre la maladie, sont décédés. L'équipe, comme l'ensemble des Gimeaudaires, a été bouleversée par les disparitions de Marie-Jeanne Deguin et de Marie-Jo Person. Toutes les deux avaient été élues pour la première fois, en mars 2014, à mes côtés, au sein de cette équipe ; elles avaient découvert le rôle d'élue locale, elles s'étaient investies pour qu'il fasse « bon vivre » à Gimeaux. Elles ont été de tous les projets étudiés, votés et menés ces dernières années. Une équipe municipale, c'est un maire, des adjoints et des conseillers ; chacun fait entendre sa position, mais tous restent unis pour tenir les engagements pris.

Même dans les larmes, 2019 en est la parfaite illustration, pour notre commune. La requalification de l'avenue de la Libération, longtemps imaginée et étudiée est aujourd'hui une réalité ; les travaux sont terminés, le village a retrouvé sa tranquillité. Les mesures de préservation de la biodiversité avec la plantation de haies et le lancement de l'aménagement de la source du « Puits qui bout », les animations intergénérationnelles proposées par le CCAS et ses partenaires, les initiatives citoyennes menées par la Commission des Jeunes, les opérations quotidiennes d'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux, sont autant d'actions, moins visibles, mais tout aussi nécessaires et importantes pour le village. Elles font aussi parties de la vie d'une équipe municipale. Bien souvent, ces actions rejoignent celles des équipes pédagogiques, des bénévoles des associations ou de la communauté de communes. Il est alors facile de constater que seul, le maire, malgré son travail et son investissement, ne peut rien. Cette fonction passionnante, de maire, reste celle d'un « chef d'orchestre » qui a besoin de « musiciens » passionnés pour que vive, encore, la musique de la démocratie, ici et partout dans notre beau pays. C'est ensemble que se réalise la vie à Gimeaux.

En ce début d'année, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, en mon nom personnel et en celui du conseil municipal, des vœux de bonne santé où l'investissement responsable, de chacun, fera, de 2020, une belle année.

SOMMAIRE

ACTUALITÉ MUNICIPALE.....	P. 4
TRAVAUX ET ACTIONS 2019.....	P. 8
VIE SCOLAIRE	P. 10
LA COMMISSION DES JEUNES	P. 13
L'ACTION SOCIALE	P. 14
À VOTRE SERVICE	P.17
VIE ASSOCIATIVE	P. 18
VIE PAROISSIALE	P.22
INFOS PRATIQUES	P. 23
INTERCOMMUNALITÉ	P. 24
INFOS PRATIQUES COMBRAILLES. P. 26	
ÉTAT CIVIL.....	P. 26

GIMEAUX à la Une
Janvier 2020 - N° 24

Directeur de publication :
Sébastien GUILLOT, Maire

Comité de rédaction :
Roland CHANIER, Séverine GRANET,
Julien JOY, Philippe SAVY

Photos :

Conseil municipal, communauté de communes
Combrailles, Sioule et Morge, associations

Conception, réalisation :
Mr graphique - 06 06 43 97 06

Impression :
L'Imprimeur - 63200 Mozac
Tirage à 240 ex.





ÇA ROULE AVENUE DE LA LIBÉRATION

La requalification de l'avenue de la Libération, en centre bourg, est devenue réalité en fin d'année 2019. Plus de 10 ans d'étude et plus de 6 mois de travaux auront été nécessaires pour que ces travaux d'aménagement de bourg soient effectués dans les règles de l'art. D'un montant global de 611 000 €, cette opération aura nécessité un suivi accru des élus locaux (commune et communauté de communes) et des techniciens en charge du chantier.

L'inauguration a eu lieu le 4 janvier dernier et comme l'a souligné le Maire « la commune ne pourra pas se permettre de mener ces types de travaux chaque année !! »



La première phase de ce chantier a été la réfection complète des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales largement bouchés par les eaux de source (fortement chargées en calcaire) qui s'y déversaient.

Si les travaux sur les eaux usées ont été pris en charge par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Morge et Chambaron, la reprise du réseau d'eaux pluviales et son extension vers Davayat, a été effectuée par la commune. Ce réseau est composé d'un collecteur sous-terrain, des caniveaux de voirie et des regards disposés en bordure de chaussée. La pose de ce nouveau réseau a entraîné une reprise du réseau d'eaux pluviales avenue du 11 novembre, notamment par un hydrocurage du réseau existant.

Aujourd'hui, les eaux pluviales de la commune sont dirigées vers les fossés route de Davayat et vers le ruisseau La Danade avenue du 11 novembre ; le fossé rue des Côtes, à la fois public et privé, recevra les eaux de pluie seulement en cas de précipitations importantes.



La deuxième étape de ce long chantier a été l'enfouissement des réseaux aériens (électriques et téléphoniques). Cette étape s'est conclue en toute fin d'opération par l'enlèvement de divers poteaux qui jalonnés les rues. De nouveaux candélabres et de nouvelles lanternes d'éclairage public ont été posés. Ces travaux ont été financés par le Syndicat d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG) avec une participation de la commune de 28 800 €.

La troisième étape consistait à collecter les eaux de source minérales dans un caniveau à grille dans la traversée du bourg, dans un tuyau enterré au droit des bâtiments des sources (dont l'entretien annuel par hydrocurage sera obligatoire) et à l'aide d'un caniveau béton direction Davayat.



La canalisation des eaux de source devrait augmenter la durée de vie des autres canalisations souterraines. Notons que pour évacuer les eaux minérales collectées sur le haut de l'avenue de la Libération, la municipalité a décidé d'acquérir une parcelle de terrain permettant aux eaux d'être dirigées vers le ruisseau. Cette acquisition d'un montant de 3 500 € a été faite auprès des consorts Girard, ancien exploitant des sources pétifiantes.

Et enfin, la dernière phase de ce chantier a été la réfection complète de la chaussée et de ses abords : ralentisseur, plateau surélevé, marquage au sol, signalisation verticale, rétrécissement de chaussée matérialisé avec des bornes, sont autant d'aménagements réalisés pour contraindre la circulation et faire baisser la vitesse des automobilistes.

Cette opération complexe d'aménagement de bourg nécessitera que la commune fasse un emprunt d'un montant d'environ 55 000 €. Rien n'aurait été possible sans le soutien des partenaires financiers.

Ce chantier a été réalisé avec sérieux et efficacité par les diverses entreprises présentes ; son bon déroulement est aussi lié à la compréhension et à la patience des riverains tout au long des 6 mois.



En chiffres

**sous réserve des états récapitulatifs financiers définitifs :*

Eaux usées.....	164 128 €
Eaux pluviales	79 804 €
Eaux minérales	49 528 €
Voirie	191 383 €
Enfouissement / Éclairage	83 690 €
Études	42 575 €

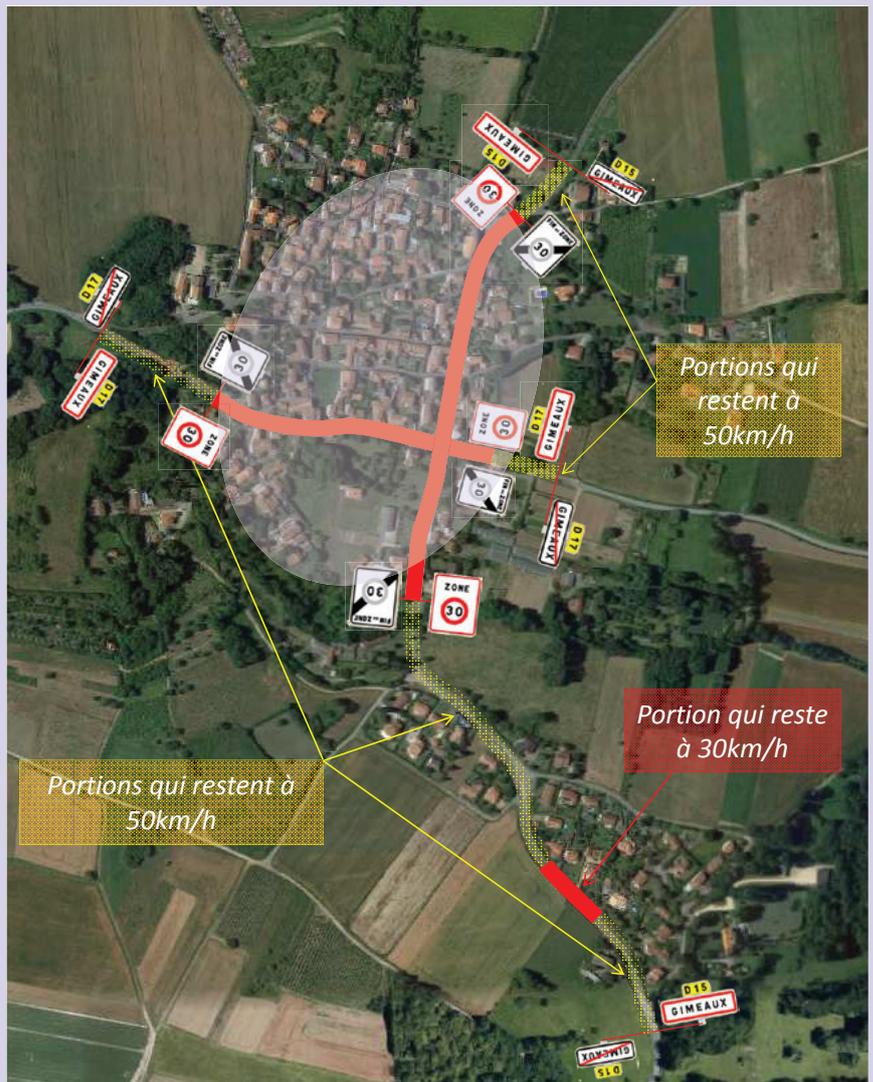
Partenaires financiers

Conseil Départemental 63 (voirie).....	170 383 €
Conseil Départemental 63 (eaux usées)	37 000 €
État	113 694 €
Agence de l'eau.....	54 940 €
Communauté de communes (dotation voirie)...	93 175 €
SIA Morge et Chambaron	86 600 €

ENCART ZONE 30 CENTRE BOURG

Au regard de la configuration de la voie, notamment sa faible largeur et des aménagements réalisés, la circulation sur l'avenue de la Libération a été limitée à une vitesse maximale de 30 km/h. Les élus municipaux ont souhaité que l'ensemble des rues du centre bourg soient aussi limitées à cette vitesse d'où l'instauration d'une Zone 30.

Notons que la vitesse chemin de Fontête a été limitée, elle aussi, à 30 km/h.





LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT AU CŒUR DU PROJET

Rencontre avec Michel Chamalet, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Morge et Chambaron

- Pourquoi le Syndicat est intervenu dans le cadre de l'opération d'aménagement de l'Avenue de la Libération ?

Le Syndicat est compétent, pour la commune de Gimeaux, dans le domaine de l'assainissement ; il gère aussi la station d'épuration, située aux Martres-sur-Morge. En amont de l'opération de voirie, il apparaissait nécessaire de réaliser des travaux de rénovation des réseaux d'eaux usées. De plus, le réseau communal existant étant un réseau unitaire, le syndicat intercommunal, a souhaité une mise « en séparatif » strict avec suppression des apports d'eaux pluviales. La commune a pris en charge la pose du nouveau réseau d'eaux pluviales sur plus de 400 mètres linéaires, placé en parallèle du nouveau réseau d'eaux usées ; 17 branchements individuels d'eaux pluviales ont aussi été réalisés.

- Comment se sont décidés ces travaux ?

Différents « passages caméra » sur les réseaux ont montré de nombreux problèmes structurels ; en particulier des dépôts et obstructions liées à la présence d'eaux provenant des sources pétrifiantes, raccordées au réseau d'assainissement.

- Quels travaux ont été réalisés sur le réseau d'eaux usées intercommunal ?

La conduite de transfert des eaux usées depuis Prompsat/Teilhède vers les Martres-sur-Morge), qui traverse la commune était en fibre ciment. Les travaux ont permis de condamner cette canalisation par une injection de béton sur tout le linéaire mis hors service et de la remplacer par une canalisation de 210 mètres linéaires en PVC, sécurisant ainsi les interventions sur le réseau.

- Et sur le réseau communal d'eaux usées ?

240 mètres linéaires de « tuyaux » PVC ont été posés sous chaussée avec le raccordement de 14 branchements et la mise en place de regards neufs. Les antennes existantes ont été raccordées, notamment rue des Pétrifications.

- Quel est le montant de l'opération « assainissement » ?

Les travaux ont eu un coût de 180 000 € pour le syndicat financés à 50 % par nos partenaires.



BIODIVERSITÉ AU CEIX



Sur le site des sources du CEIX (zone Natura 2000), l'opération « reconquête du sol des plantes maritimes », grâce à l'écoulement de l'eau minérale (fortement chargée en sodium), sur le rocher, a débuté. Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) a pris en charge le débroussaillage, le nettoyage et le terrassement du site. La commune a fait démolir, par une entreprise locale, l'un des deux anciens bâtiments de pétrification pour accroître encore un peu plus la surface d'écoulement des eaux. Le coût pour la commune est de 1800 €.

En 2020, interviendra la seconde phase de cette action qui consiste à poser des lisses et des barrières de bois pour « canaliser » les accès du public à la zone. Ces travaux seront pris en charge à 100 % par le contrat Natura 2000 passé entre le CEN Auvergne et l'Europe.



POURSUITE DE L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DE L'ÉCOLE COMMUNALE



En 2012, une des deux classes de l'école a été équipée d'un tableau numérique interactif connecté à 10 ordinateurs portables utilisés par les élèves de CE2, CM1 et CM2. La deuxième classe, à la demande de l'équipe pédagogique, a été équipée d'un tableau numérique interactif au cours de l'automne 2019.

Les CP et CE1 bénéficient depuis plusieurs années, d'ordinateurs disposés dans le fond de classe ; cet équipement avait été rendu possible par divers dons en 2015 (Association des Maires Ruraux et divers Gimeaudaires).

Pour permettre un apprentissage collectif via les outils numériques, des plus jeunes élèves de l'école, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un tableau numérique interactif piloté par un

ordinateur portable géré par l'enseignante ; la technologie numérique permet aussi d'agir, depuis le tableau, de manière tactile. Cet équipement d'un coût de 6 835,99 € (système électrique compris) a été fait avec le soutien financier de l'Europe. En effet, les fonds LEADER, géré par les élus du Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Combrailles, a été mobilisé à hauteur de 3 574,40 €.

Cet investissement traduit bien la complémentarité, à développer au sein des écoles publiques, entre nouvelles techniques et méthodes pédagogiques traditionnelles. Que chacun s'approprie maintenant ces divers outils.



PETITS TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX

Un portail tout neuf

Après des années de bons et loyaux services, les roulettes du portail de l'atelier municipal étaient fortement usagées. Le remplacement de celles-ci était devenu impératif, car l'ouverture devenait de plus en plus difficile, voire dangereuse. Une intervention a été réalisée par un serrurier pour un montant de 456 €.

Collecte des eaux de pluie

Afin d'éviter l'écoulement des eaux pluviales sur le chemin de Bablot ou chez les riverains, un réseau de collecte a été créé pour avoir une évacuation des eaux de toitures vers le ruisseau. Cette opération a été effectuée par les employés municipaux, bien soutenue par des agriculteurs de la commune pour les travaux de terrassement.



LE RUCHER

L'année 2019 a été une année très difficile pour l'apiculture. Les récoltes constatées sont très largement inférieures à celles de 2018 (de 60 à 90 % selon les régions).

La sécheresse est la principale responsable de cet état de fait. Même s'il y avait des fleurs, les plantes avaient tellement soif que la production de nectar était extrêmement faible. En plus, le gel tardif, au printemps, a fait disparaître, pour un temps, toutes les fleurs. De nombreux apiculteurs, pas assez attentifs, ont vu bon nombre de leurs colonies mourir de faim au mois de mai dernier !

Pour les ruches de la commune, les choses ne se sont pas si mal passées ! Certes la production de miel a été divisée par deux par rapport à l'année dernière, mais elle a quand même légèrement dépassé les 50 kg.

Notons que cette quantité de miel a été atteinte avec seulement deux colonies. En effet, la troisième a végété pendant tout le printemps et n'a pas produit le moindre kilo de miel.

Les grands moyens ont donc été employés : reine tuée et remplacée par une reine naissante. Le résultat a été très satisfaisant, puisqu'à la visite d'hivernage (celle qui a lieu en octobre) la ruche est devenue très belle, peut-être la plus belle des trois : abeilles abondantes, couvain nombreux et très beau, bonnes réserves pour passer l'hiver.

Donc pour le moment, l'entrée dans le froid se fait dans de bonnes conditions.

Patience jusqu'au printemps, avec l'espoir de retrouver trois ruches occupées par trois belles colonies.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction de l'éclairage public a lieu tous les jours de la semaine :

- du 1^{er} mai au 31 août : extinction à minuit sans rallumage le matin
- du 1^{er} septembre au 30 avril : extinction à 23 h et rallumage à 6 h du matin.

L'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit pour les manifestations ou fêtes organisées sur la commune.

Les ampoules des anciens lampadaires sont obsolètes et ne peuvent être remplacées ; c'est le cas actuellement sur plusieurs points lumineux Chemin de Fontête. Les travaux de voirie réalisés sur le RD17 avec pose de candélabres neufs, ont permis de récupérer un certain nombre d'ampoules « ancienne génération » qui vont permettre d'assurer le changement des lampes défectueuses. Le remplacement des points lumineux obsolètes est un investissement conséquent qui devra être pris en compte lors des prochains budgets.

Si vous constatez une lampe d'éclairage public grillée, signalez le, en contactant le secrétariat de mairie.

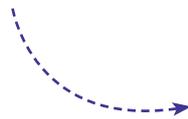
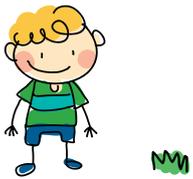
RÉFECTION DES SOLS DE LA MAIRIE

La vétusté des « moquettes » de la salle du conseil municipal et des 2 bureaux nécessitait une opération « remplacement et réfection du sol ». Du parquet flottant a été posé par les employés municipaux, au cours de l'hiver dernier. Au-delà de l'aspect esthétique, cette opération facilite grandement l'entretien hebdomadaire des sols. Cette opération a eu un coût de 1 400 €.

RESTAURANT SCOLAIRE : UNE ANNÉE PLUVIEUSE !

Reprise du système d'évacuation des eaux de pluie

Quelques mois après la mise en service de la nouvelle cantine, des fuites sont apparues dans deux pièces, situées au nord du bâtiment. Après plusieurs semaines de recherches, le passage d'une caméra par une société spécialisée, dans le système d'évacuation des eaux pluviales a permis de déceler une mauvaise mise en œuvre. La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, propriétaire du bâtiment, a effectué d'importants travaux de mise aux normes. 8 400 € ont été nécessaires pour la création, d'un nouveau puits perdu et pour la pose de drains et de regards de visites sur une vingtaine de mètres ; ce nouveau système de collecte des eaux de pluie a été implanté en bordure du terrain de sport, ce qui a occasionné la reprise du sol du parc de jeux. Cette intervention est, aujourd'hui, en attente de prise en compte par l'assurance décennale de l'entreprise ayant réalisé les travaux initiaux.



Réfection du sol de la cour de service

Pour améliorer les conditions d'accès à la cantine pour les agents de service, la communauté de communes a décidé la réfection du sol en remplaçant, sur 20 m², le sable rose compacté, perméable (qui laissait des traces dans le bâtiment), par de l'enrobé. Un système de collecte des eaux de pluies, plus adapté, a été aménagé avec une grille-avaloir et un puits perdu implanté sur la parcelle communale au sud du bâtiment. Cet aménagement a eu un coût de 6 200 €. Les agents de service auront « les pieds au secs » avant d'entrer dans le bâtiment.



UN VILLAGE VIGNERON OÙ LA TRADITION PERDURE

En 2016, la municipalité, sous l'impulsion de la commission Cadre de Vie, a aménagé, rue du Puy, un espace rappelant l'histoire viticole de la commune. Quelques cepes de vignes (qui donnent chaque année un peu plus de grappes de raisin !!), un pressoir offert par Marie-Jo Person et un banc pour les promeneurs agrémentent désormais ce lieu, entretenu tout au long de l'année par les agents techniques, voire les vigneronnes de passage (pour la taille !).

Oui, à Gimeaux, certaines habitations reflètent encore l'architecture vigneronne du pays Brayaud et les actuels viticulteurs sont tous porteurs de l'histoire locale de la vigne, transmise de génération en génération. L'histoire des vieilles familles gimeaudaises perdure : arrières grands-parents, grands-parents, parents, oncles, tantes ont cultivé la vigne. Pour tous, les vendanges sont de beaux souvenirs ! Parions que la transmission du savoir-faire se fera vers les générations futures.

Le village compte encore une dizaine de producteurs de vins exploitant environ 2 ha de vignes, dont certaines emprises foncières sont classées en AOC Côtes d'Auvergne. Il est toujours bon de déguster, lors des manifestations organisées par les associations locales, le cru du terroir gimeaudais.

Comme depuis 4 ans, les viticulteurs n'ont pas failli au traditionnel moment de convivialité, proposé par la municipalité, pour déguster le « Gimeaux Nouveau 2019 ». Les viticulteurs locaux continuent de se défendre à merveille, dans la qualité du vin produit. Ils sont d'ailleurs régulièrement primés au Concours des vins à Saint-Bonnet-près-Riom. Félicitations !



RETOUR SUR 2019...

L'école maternelle permet aux enfants de vivre ensemble et d'apprendre ensemble. Parmi les différents domaines d'apprentissage, le domaine du langage est particulièrement important, langage oral bien sûr, mais aussi langage écrit. Les enfants doivent se préparer progressivement à lire et à écrire.

Différentes activités autour des albums pour enfants permettent d'atteindre ces objectifs. En voici quelques exemples :

Visite à la médiathèque de Combronde

Les enfants ont profité de lectures d'albums et de kamishibaïs, ils ont choisi des livres pour la bibliothèque de la classe.



« Ouvrez les livres aux bébés »

Laurette est venue présenter une sélection de 3 albums. La lecture a été suivie d'un vote afin de choisir l'album qui sera offert aux bébés qui naîtront en 2020. Les résultats sont tombés, ce sera "Le lion a mis des lunettes" de Marie Bapaume.



Journée « Lire ensemble »

Mardi 4 juin, plus de 140 enfants des écoles de Davayat, Prompsat et Yssac se sont réunis à Yssac-la-Tourette, à la salle des fêtes, au point lecture et dans le parc.

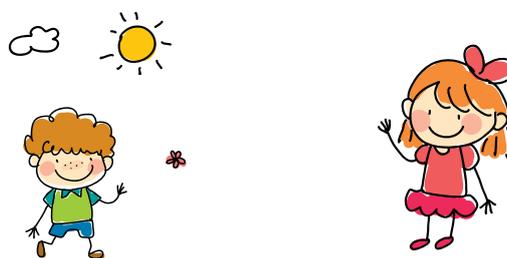
Ils ont participé à divers ateliers organisés par les enseignants autour de la lecture d'albums. Les participants remercient tous ceux qui ont permis que cette journée soit une belle réussite.

... À L'ÉCOLE MATERNELLE



Effectifs rentrée scolaire 2019-2020 : 21 élèves

- Petite Section : 4
- Moyenne Section : 9
- Grande Section : 8



RETOUR SUR 2019...

Depuis le mois de septembre dernier, en raison des effectifs importants, les CE2 sont pris en charge 1 heure par jour par M^{me} Hébrard (conjugaison, grammaire, orthographe) enseignante de la classe CP/CE1.



Gimeaux Ecole Publique 2018-2019

Des cours d'anglais sont donnés aux CE2/CM par M^{me} Faure. Les objectifs principaux de l'école sont d'apprendre à lire, à écrire, à compter. Les sciences, l'histoire, la géographie, l'éducation civique, la musique, les arts plastiques, l'éducation physique, l'informatique, l'anglais, la prévention routière, l'APS (apprendre à porter secours) sont également au programme...



Pour faciliter les apprentissages, l'équipe enseignante organise des sorties pédagogiques telles que :

- une sortie « Court-métrage » et la visite de « La ruche des puys » pour les CP/CE1,
- une sortie « Les petites bêtes des zones humides » dans le parc du Cerey, suivie d'une course d'orientation ou encore les olympiades à Beauregard fin octobre pour les plus grands,
- la participation de toute l'école à l'opération « École et cinéma », avec 3 films vus au cours de l'année à Riom.

... À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Toutes ces sorties pédagogiques sont facilitées par l'aide financière apportée par les mairies, la communauté de communes, l'amicale laïque de Gimeaux et l'association « Yssac en fête ».



Effectifs rentrée scolaire 2019-2020 : 41 élèves

- Classe 1 : 5 CP / 9 CE1
- Classe 2 : 9 CE2 / 10 CM1 / 8 CM2

DES APRÈS-MIDI ARTISTIQUES ET SPORTIVES PENDANT LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2019 a été placée sous le signe de « la découverte » pour les élèves du RPI « Yssac/Gimeaux » qui sont encadrés 3 heures par semaine par les animateurs de la communauté de communes. Tout au long de l'année, les enfants font plusieurs activités, selon leur souhait et leur soif de découvrir. Extraits d'une année riche...

L'art manuel et graphique

Avec les intervenants, Freisa et Gutti, les enfants se sont initiés au « street art » : réflexion citoyenne collective, élaboration de la maquette graphique, utilisation de la bombe, autant d'étapes avant l'exposition permanente des panneaux sur le mur de l'école ou la décoration du transformateur EDF ! Ce travail peut être admiré de tous depuis le mois de juin dernier. En cette fin d'année, les enfants ont découvert une nouvelle intervenante : Adélaïde CAMP, habitante de Gimeaux, les plonge dans le monde de la BD. Le travail est en cours et sera prochainement à découvrir. Patience !



La culture locale

Avec Renée Couppat, « guide de pays », les enfants ont découvert leur village, avec un regard historique, après avoir arpenté les rues du bourg.

Le sport

Un intervenant du groupement employeur GE SPORTS et Sylvain, animateur à la communauté de communes, initient les enfants à divers sports ; c'est ainsi que les enfants ont découvert le hockey et la pétanque.

La solidarité

Les enfants ont été sensibilisés au handicap visuel. Ils ont pu appréhender les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes malvoyantes ou non voyantes.

C'est grâce à des petits jeux qu'ils ont pu s'en rendre réellement compte : les enfants ont essayé de dessiner sans voir, de faire leur cartable ou encore de se servir un verre d'eau sans en renverser partout !



Le 13 mai, M. Deguin Christian, vice-président de l'association Valentin Haüy et habitant de Gimeaux, est venu faire une intervention auprès des enfants. Il leur a expliqué le quotidien des malvoyants ou non-voyants et toute l'organisation que cela implique. Christian a aussi montré aux enfants comment guider une personne aveugle ou encore à se servir d'une canne blanche. Merci à lui pour sa gentillesse et sa disponibilité !

L'astronomie

Les enfants ont d'abord travaillé sur les planètes de notre système solaire et réalisé une maquette de ce dernier. Cela a permis d'expliquer le jour, la nuit et les saisons, via la rotation de la Terre et sa révolution autour du soleil. Les enfants se sont beaucoup investis dans cette découverte de l'espace ! Pour la dernière séance de ce programme, des membres de l'Association Riomoise d'Astronomie (ARA) sont venus proposer une intervention sur le soleil, au sein de l'école de Gimeaux. Trois temps étaient proposés : visionnage d'un diaporama avec des explications sur l'espace et le système solaire, mise en place d'une exposition sur le soleil et observation du soleil à l'aide de plusieurs télescopes et lunettes spécialisés !

Jeux de société et jeux extérieurs

Les enfants de maternelle sont aussi concernés par les TAP. Ils ont participé à des jeux extérieurs qui leur permettent de découvrir leur corps à travers la motricité et un peu de coopération. Ils ont aussi fait des jeux de société, sans oublier l'intervention d'un agent du service culturelle de la communauté de communes pour les emmener dans le pays des contes.



LA « COMMISSION DES JEUNES » TOUJOURS AUSSI ACTIVE

La « Commission des Jeunes », installée le 17 Mars 2019, a poursuivi son action ; elle était composée de 18 membres âgés de 13 à 17 ans, engagés sur la base du volontariat.

Les principaux objectifs de cette commission qui étaient de responsabiliser les participants, de les encourager à avoir un comportement citoyen et de les engager lors de temps forts de la vie de la commune et des associations, sont remplis.

Leur investissement, cette année, dans la vie du village en témoigne : nettoyage de printemps, participation aux activités intergénérationnelles au travers des « après-midi rencontre » avec le CCAS, aide au service pour le repas des aînés, vente de muguet pour le 1^{er} Mai, présence aux cérémonies commémoratives, organisation de la fête des vacances pour les élèves de l'école communale, implication sportive dans l'équipe gimeaudaise engagée qui a gagné l'intervillages, tenue de stands à la fête patronale organisée par l'Amicale Laïque. Cette association lors de son assemblée générale a tenu à remercier les jeunes pour leur engagement.

La « Commission des Jeunes » qui s'est réunie 6 fois en assemblée plénière, est animée par les élus municipaux. Les décès de Marie-Jeanne Deguin et Marie-Jo Person, membres actives de cette assemblée, ont endeuillé, la « Commission des Jeunes ». Ceux-ci ne les oublieront pas.



La parole donnée aux jeunes Gimeaudais impliqués dans la commission

Eloïse : « C'est une chouette expérience, qui permet de se retrouver, d'animer le village, d'aider les associations ».

Ilane : « Cela fait maintenant 3 ans que je me réinscris. Cette commission nous permet de nous rencontrer entre jeunes de Gimeaux, d'organiser des événements (fête patronale...) et des activités diverses pour la commune, tout en passant un bon moment dans une ambiance joviale à chaque réunion ».

Elinéa : « C'est une commission dont je suis fière ; je suis heureuse d'en faire partie. On s'amuse bien lors de l'organisation des fêtes. C'est convivial ».

Siméon : « Nos projets peuvent aider à faire vivre la commune. J'aime bien la Commission des Jeunes parce qu'on peut se retrouver en aidant la commune ».

Jeanne et Lisa : « Nous faisons partie de la commission des jeunes depuis 2 ans, nous aimons y participer car cela permet d'aider le village en accomplissant des actions et de nous retrouver entre nous. Nous devenons plus proches des villageois ».

Ninon : « Nous faisons des actions pour participer à la vie du village (nettoyage de printemps, service au repas des aînés, vente du muguet pour le 1^{er} mai, fête des vacances, l'intervillages, fête patronale...) ».

Amélie : « La commission jeunes fait grandir, c'est une expérience qui nous fait prendre conscience de nos choix et de nos actes ».

Clara : « Je trouve le principe de la commission très bien. Cela permet de se retrouver entre jeunes et de passer de supers moments, ensemble, mais cela permet aussi d'aider la commune et d'organiser des activités au sein du village. Je suis fière d'en faire partie ».





UNE ANNÉE SOCIALE PARTICULIÈRE

Cette année laisse un goût particulier aux Gimeaudaires : l'action du CCAS est resté partenariale, solidaire et conviviale, mais elle s'est déroulée dans la tristesse et les larmes pour les membres du CCAS et pour l'ensemble des Gimeaudaires.

12 MOIS DE TRISTESSE

Cette année a été marquée par le décès de la doyenne du village à l'âge de 96 ans ; même si elle était en EHPAD, depuis quelques mois, Marthe Martin-Falcon, restait très attachée à son village ; une mémoire du village s'en est allée. Christine Dugourd, membre du CCAS qui s'investit beaucoup pour les Gimeaudaires, a eu l'immense tristesse de perdre son mari Gilles, au printemps 2019. Comment ne pas évoquer dans ces pages consacrées à l'action sociale de l'équipe municipale, la disparition de Marie-Jeanne Deguin et de Marie-Jo Person, toutes les deux conseillères municipales, très investies au service des autres. Oui l'année 2019, a été douloureuse !

LES AÎNÉS, DE RETOUR À LA CANTINE DE L'ÉCOLE COMMUNALE



Cette année, la municipalité et le CCAS avait décidé d'organiser le traditionnel « repas des aînés », dans les locaux de la cantine scolaire, ouverte depuis septembre 2017. Chacun était ravi d'être accueilli dans ces locaux. Quel symbole de voir les aînés présents là où la jeunesse est accueillie quotidiennement. Cela traduit bien de la volonté du CCAS d'avoir une action intergénérationnelle pour « le Bien vivre ensemble à Gimeaux ».

39 personnes de plus de 65 ans étaient présentes, entourées des membres du CCAS et de 2 jeunes de la « Commission des Jeunes » pour le service.

Le repas, préparé par le traiteur « Labonne » de Bromont Lamothe, a été fort apprécié. Une animation musicale « Miami Duo » est venue égayer ce bel après-midi convivial. 5 personnes n'ont pas pu se déplacer, mais leur repas leur a été livré.

Lors du dessert, la visite de Marie-Jo Person, a ravi les convives. Ce fut, un grand moment d'émotion. Ce jour-là chacun avait aussi une pensée pour Marie-Jeanne Deguin, qui, elle, malheureusement n'avait pu se déplacer. Chacun est reparti comme à l'habitude, avec son petit pot de miel, issu du rucher municipal.



AGENDA

Prochain repas des aînés : Dimanche 5 Avril 2020

CONVIVALITÉ ET DÉCOUVERTE LORS DES « APRÈS-MIDI RENCONTRE »

Seulement 8 joueurs assidus étaient présents à l'« Après-midi jeux et galette des rois ». Ils ont été rejoints par quelques gourmands, au moment du goûter. Peu de majestés ont été couronnées, mais les personnes présentes ont pu trinquer autour d'un verre de cidre.

« L'après-midi jeux et crêpes » a eu un beau succès ; 25 personnes étaient présentes pour partager ce moment intergénérationnel au cours des vacances scolaires. Pas d'âge pour la gourmandise !



18 Gimeaudaires ont participé à la sortie au moulin de Braynant à Châteauneuf-les-Bains, seul moulin encore en activité sur la Sioule. Que d'histoires de roues racontées par l'exploitant qui fabrique sa farine depuis plus de 20 ans avec l'énergie de la rivière.

Le cadre bucolique du moulin a donné l'occasion de profiter du passage exceptionnel de voitures de sport et de prestige qui se rendait à Tours, dans le cadre de la 28ème édition du Tour Auto 2019.



Pour le premier jour de l'été, malgré une météo maussade, une vingtaine de personnes s'est rendue à la Rose des Prairies à Charbonnières-les-Varennes. Il s'agit d'un jardin privé, né d'une passion de deux particuliers. Trois grands jardins composent cet univers : roses anciennes, galliques, botaniques et anglaises (1600 variétés), pivoines, belle collection de vivaces, des arbres d'ornement, des fruitiers, des chênes et des buis tricentenaires...

Souvenirs, souvenirs, le 4 octobre où une projection de photos des activités de l'année a ravi les 12 convives.



Après s'être rendus au cinéma « La Viouze » pour visionner « Heureuse retraite », le 17 décembre, les Gimeaudaires présents n'ont pas oublié de partager la traditionnelle bûche à la salle des associations.

Rappelons que l'ensemble de ces activités sont ouvertes à tous les habitants de la commune. Ces après-midi sont de vrais moments de convivialité et de partage.



LES AIDES AU TRANSPORT SCOLAIRE

1 747,20 € versés pour 14 familles (17 enfants).



ANNIVERSAIRES DES PERSONNES DE PLUS DE 90 ANS

À ce jour, nous n'avons plus sur la commune de personnes de 90 ans et plus. Pour 2020, devinez pour qui la tradition sera de nouveau présente ?



VISITES AUX AÎNÉS EN EHPAD

En début d'année, les membres du CCAS sont allés rendre visite à M. Julien et M^{me} DE Bonnevie.

ACTIONS À VENIR

Mise en place d'une initiation aux gestes de 1^{er} secours. La date vous sera communiquée ultérieurement.



INTERVIEW DE ANNE GARY, DIRECTRICE DU CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES

- Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. La commune de Gimeaux est couverte par le CLIC Riom Limagne Combrailles.

- Qui finance le CLIC ?

Tous les services sont entièrement gratuits. Le CLIC relève d'une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'accompagnement de l'ARS et de la CARSAT.

- À qui s'adresse le CLIC ?

À toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

- Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

- Pourquoi faire appel au CLIC ?

Le CLIC est là pour répondre aux demandes d'informations concernant le maintien à domicile des aînés et pour permettre la visite d'un professionnel à domicile ; le CLIC travaille en collaboration avec les CCAS municipaux et les services à la personne mis en place par le communauté de communes. Mais le CLIC, c'est aussi faire connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur le territoire des Combrailles.



- Quels ateliers à Gimeaux ?

Plusieurs ateliers sont organisés depuis maintenant 3 ans et sont reconduits, chaque année, sous condition d'obtention des financements :

- Atelier « informatique » (2 heures par semaine à la médiathèque intercommunale située à Combronde de novembre 2018 à mars 2019, initiation pour 10 personnes et de mars à juin, perfectionnement pour 6 personnes),
- Atelier « Activ'Méninges » (de mars à juillet 15 séances pour 12 personnes),
- Ateliers « culinaires » (4 séances pour découvrir de nouveaux plats et les partager à l'heure du repas pour 12 personnes),
- Atelier « Gym » pour 15 personnes chaque lundi de 11 h à 12 h à la salle des fêtes.

Des Gimeaudaires ont également pu participer à des conférences et des sorties (à l'Opéra de Clermont-Ferrand, aux crèches de Landogne...).



Association Réseau Seniors
CLIC Riom Limagne Combrailles
73, rue Lafayette - 63200 Riom
Tél. 04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr - www.clic-riom.fr

SAPEURS-POMPIERS DE PROMPSAT-TEILHÈDE-GIMEAUX



En chiffres...

En 2019, le Centre de Première Intervention (CPI), situé à Prompsat, compte 10 sapeurs-pompiers dont deux femmes ; l'équipe a enregistré deux départs de pompiers volontaires pour raisons personnelles et/ou professionnelles. Ces femmes et ces hommes ont mené 60 interventions de secours à la personne ou liées à des incendies (57 en 2018 : 10 à Prompsat, 42 à Gimeaux, 7 à Teilhède). La commune de Gimeaux au-delà des interventions, essentiellement, à la personne, aura bénéficié des services des sapeurs-pompiers, dans le cadre d'une manœuvre. En effet, pour le feu de la Saint-Jean, la présence du CPI a rassuré tout le monde !

Même organisation qu'en 2018...

Le CPI est organisé en trois équipes d'astreinte composées de 3 ou 4 sapeurs-pompiers de garde ; la garde est prise du vendredi 19 h au vendredi suivant. L'obligation de garde étant d'être présent et disponible, sauf raisons professionnelles ou personnelles impondérables, de 21 h à 7 h chaque nuit ; en tout état de cause, l'absence doit être remplacée par un collègue avec les fonctions et les « capacités » équivalentes. Cette astreinte permet d'assurer, au minimum, la mise en service d'un véhicule pour secours à la personne.

La journée, suivant les disponibilités des uns et des autres, une « garde » peut être mise en place et permet d'« armer » un véhicule ; à défaut de garde, l'intervention est confiée aux sapeurs-pompiers de Châtel-Guyon. Notons la nomination de Sabrina Potin et de Jérémy Chaput comme caporal-chef.

À la recherche de volontaires...

Même si de nouvelles « recrues » devraient renforcer l'équipe dans les prochaines semaines, le CPI recherche des personnes intéressées pour rejoindre le corps des sapeurs-pompiers. Si une « après-midi découverte » pour les enfants a été organisée le 21 septembre, elle a surtout permis de nouer des contacts avec des parents. Deux ou trois d'entre eux semblaient intéressés par cet investissement. Si vous avez entre 16 à 55 ans, les pompiers volontaires du CPI vous attendent ! Rendez-vous les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30 et tous les premiers vendredis du mois lors des manœuvres. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M. Rougier, chef de centre au 06 07 55 67 10.

Convivialité pour « souder » l'équipe

En juin, une majorité de pompiers est partie aux Canaries pour une semaine dans le cadre d'un voyage organisé par l'Amicale des pompiers. Certains n'ont pu se joindre au voyage à cause des études, du travail ou d'un empêchement personnel. Ce voyage a permis aux pompiers de passer du temps ensemble dans un autre contexte que celui des interventions habituelles. Des retraités et des anciens pompiers du CPI se sont joints au voyage.

Volontaires et solidaires...

Notons aussi que l'Amicale des pompiers reste solidaire comme en témoigne sa participation au téléthon, avec les autres associations de Prompsat : petit déjeuner offert à la caserne et vente de brioches ou encore l'organisation d'un repas !



VIGILANCE CITOYENNE !

Suite à différents actes de malveillance, de « petite délinquance » ou d'incivilités survenus au cours de l'été, dans le village, la municipalité recommande aux Gimeaudaises d'être vigilantes à toute activité suspecte et / ou qui sort de l'ordinaire. Prévenez la Gendarmerie de Combronde au 04 73 97 10 05 ou les élus.

En cas d'absence prolongée de votre domicile, signalez-la à vos voisins, vos amis ou votre famille.

Cette vigilance solidaire et citoyenne permettra, de continuer à « Bien vivre ensemble à Gimeaux », en toute sérénité et toute sécurité.

Tant pis pour les coupables !



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

PAYS DE COMBRONDE



**6 ET 7
DECEMBRE
2019**

En 2018, la thérapie génique est devenue une réalité pour les maladies neuromusculaires (myopathie myotubulaire, amyotrophie spinale...). L'objectif n'a pas changé : vaincre la maladie. Ce message est pour vous tous qui avez bien voulu, une fois encore, soutenir les différentes actions menées à Gimeaux. Comme le dit Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM-TELETHON « Il est important que ceux qui s'engagent à nos côtés, depuis des années pour le Téléthon, sachent à quel point ils ont contribué à changer nos vies. [...] Votre fidélité est le moteur de nos victoires » Cette année, 3 700.10 € ont été récoltés sur la commune.

Une tombola encore réussie !



Pour la 2^{ème} année consécutive, la tombola s'est jouée en interne à Gimeaux. 436 cases « chance » ont été vendues. La mobilisation et la générosité de plus de 50 donateurs a permis de proposer une tombola dotée de plus 1 500 € de lots.

Le 1^{er} lot remporté par Manou Frizon a été une nouvelle fois offert par Lola Tayal, artiste peintre gimeaudaise. Sa toile porte le nom « Aasha » qui signifie Espoir en indien. Merci à elle.

Merci aussi aux autres généreux donateurs : Liliane Martin, Marie-Andrée Agat, Caroline Pastor, Urban Soccer (Aubière), la Petite Parfumerie (Riom), Keep Cool (Mozac), le Théâtre de Châtel-Guyon, Semitour-sites culturels en Dordogne, la Baie des Singes (Cournon), Les Mains du Bien-Être (Beauregard-Vendon), La Croix-de-Fer (Châtel-Guyon), La Puce à l'Oreille (Riom), Leclerc (Enval), Institut Esprit Zen (Cébazat), Restaurant Pù Pù Platter's (Mozac), Volcan de Lemptégy, Panoramique des Dômes, Escape Hunt (Clermont-Ferrand), Restaurant La Cigale (Beauregard-Vendon), Le salon de Coiffure 9 Bis (Saint Bonnet-près-Riom), La Ferme Auvergnate (Mozac), Le restaurant l'Envolée (Riom), Le Domaine de la Limagne (Chappes), Biocoop (Riom), Crêperie Auverbreizh (foodtruck Davayat), Darty (Riom), Manoir de Veygoux (Charbonnières-les-Varennes), Chanvergne (Prompsat), Cinéma Arcadia (Riom), Chocolatier Mathieu (Mozac), La maison de la pierre (Volvic), Fleuriste Chanteloube (Riom), Fromagerie Dischamp (Sayat), Le Caveau du fort (La Moutade), Cinéma La Viouze (Les Ancizes), Défonce de Rire (Clermont-Ferrand), Défi Land (Riom), Royal Kid (Aubière), l'Île aux Loisirs (Mozac), Rocade Fraicheur (Mozac), Parc Anatolia (Orcet), Zodio (Clermont-Ferrand), Casa (Mozac), Würtz, Librairie Horizon (Riom), Broc' Culture (Riom), Boulangerie Ange (Riom), Carrefour (Riom), PGdis (Mozac), King Jouet (Mozac).

Cuisses de grenouilles au menu, un vrai succès !

Dès 20 h, plus de 175 convives s'étaient réunis pour déguster le velouté du potager, les cuisses de grenouilles, la salade, le fromage et la pachade aux pommes, préparés par Florian Servoir, cuisinier bénévole et ses aides Barthélémy et Pascal. L'organisation, la préparation et le déroulement du repas n'auraient pas été possibles sans l'intervention de nombreux Gimeaudaises et de leurs amis : merci à eux pour le prêt et le montage des barnums, chauffage, éclairage, gaz et fioul, prêt de matériels, dons de légumes et vins, le CCAS pour l'apéritif... L'esprit « téléthon » à Gimeaux c'est aussi ça : tous mobilisés, pour une même cause, autour de l'équipe organisatrice !



En route pour la danse...

Cette année, ce n'est pas aux fourneaux que nous avons retrouvé Mathieu Plane mais à l'animation, avec son nouvel orchestre « MATH&CO » et son répertoire variété-musette. Merci aux musiciens d'être venus jouer bénévolement jusqu'à tard dans la nuit.



Traditionnelle vente de brioches

Comme d'habitude, dès 7 h le samedi matin, une équipe de bénévoles (Aurélié L., Aurélié R., Cathy, Marion et Ervan, Manou et Rachel, Rose-Marie, Sophie) a proposé pour petit-déjeuner aux Gimeaudaires, les 250 brioches fabriquées à Combronde.



La marche jusqu'à Combronde

Seule représentante de la commune, Jacqueline Thomas a accompagné les Davayaires pour rejoindre le site du Téléthon du Pays de Combronde.



Collecte de bouchons

Cette année, la collecte de bouchons effectuée par la commune s'est élevée à 542 kg, dont 251,5 kg du Collège de Châtel-Guyon. Désormais, la benne de bouchons du Téléthon est remise à l'association « Bouchons 63 » afin de financer des projets en faveur de personnes en situation de handicap.

L'esprit solidaire est encore là : partenaires habituels et fidèles Gimeaudaires sont toujours présents pour collecter, peser et transporter les bouchons !

Pour continuer à mener à bien son action, l'équipe de bénévoles est toujours à la recherche de nouveaux membres, d'autant que l'aventure se termine pour Séverine Granet, la coordinatrice locale depuis 12 ans. Toute personne intéressée pour s'investir dans cette action de solidarité et reprendre le flambeau est invitée à prendre contact avec la mairie.



LE BILAN 2019 EN CHIFFRES

Repas/ buvette : 2319, 30€

Vente de brioches : 507,80€ - Tombola : 873€

SOIT UN TOTAL DE : 3 700,10€ (2 588,15€ en 2018)

Cette année, à minuit, un premier résultat a été annoncé au niveau du TELETHON DU PAYS DE COMBRONDE : 150 700€* (151 520€ en janvier 2019). *Ce résultat peut évoluer jusqu'en janvier 2020.

6^e ÉDITION DU NOËL MAGIQUE !

Rendez-vous devenu incontournable pour Gimeaux et ses environs.

Le Père Noël et sa calèche, tant attendu par les petits et les grands lutins, des exposants, nouveaux et habitués, créateurs avant tout, un espace dédié aux jeux, avec toujours une récompense à la clé, une tombola et ses beaux lots, une ambiance très chaleureuse, bercée par un « vive le vent » ou autres musiques de Noël qui nous ramène en enfance le temps d'une journée : voilà ce qui a rendu, cette journée du 15 décembre, magique !



Journée magique mais journée particulière !

Toujours très enthousiaste à la simple évocation du mot « Noël », lors des préparatifs de ce marché ou pour les journées passées chez Paulette pour le « café-tricot », Marie-Jo Person, la présidente du Noël Magique, a, trop tôt, quitté ses amis de l'association et les Gimeaudaires.

Voilà, vous l'aurez compris, cette 6^{ème} édition a été spécialement dédiée à Marie-Jo, qui était présente dans le cœur de tous.

N'oublions pas que le Café-tricot, imaginé par Marie-Jo, est un rendez-vous pour tous ceux et celles qui pratiquent ou qui souhaitent apprendre le tricot, la couture et toute(s) autre(s) activité(s) manuelle(s). C'est aussi tout simplement, passer un moment très convivial en dégustant un thé ou un café, généralement agrémenté d'un gâteau fait maison. Ils se déroulent les mardis, deux fois par mois. L'agenda est mis à disposition chez Paulette et à la mairie. Pour obtenir des informations, vous pouvez contacter Corinne au 04.73.63.59.95.

À Marie-Jo.



L'AMICALE LAÏQUE EN ACTION !

En 2019, les Gimeaudaires ont encore eu l'occasion de profiter des nombreuses manifestations organisées par l'Amicale Laïque. Les membres bénévoles ont à cœur de vous préparer les prochaines !

Cette année a été marquée par le départ, lors de l'assemblée générale en octobre, de Christian Rouchon, président depuis 2013. Les amicalistes souhaitent le remercier pour les 33 années passées à œuvrer pour l'Amicale Laïque et la vie du village, durant lesquelles il n'a pas compté ni son temps, ni son énergie. Pour saluer son dévouement, les amicalistes ont décidé unanimement de nommer, Christian, Président d'honneur.

L'assemblée générale a élu une nouvelle présidente : Aurélie Romme. L'Amicale ne compte malheureusement pas de nouveaux membres pour cette nouvelle saison 2019-2020. L'association, bientôt soixantenaire, qui anime le village et participe activement au financement des sorties et animations scolaires, reste en danger avec seulement 16 membres. Il n'est pas trop tard pour rejoindre, dès maintenant, l'association, afin d'apporter de nouvelles idées et de renforcer les « forces-vives » lors des manifestations ; prenez contact avec Aurélie au 06.83.47.90.32.

Retour en images sur une année bien chargée !

Belote

Cette rencontre est toujours appréciée, 30 équipes sont venues « taper le carton », malgré une très belle météo.



Bar à cochon

De nombreux Gimeaudaires ont eu plaisir à déguster, en extérieur, de très belles assiettes de charcuterie, accompagnées d'un petit verre de vin. Cette manifestation début avril est toujours une réussite.

Feu de la Saint-Jean

Rendez-vous incontournable et attendu des Gimeaudaires et de leurs amis !

Il aura fallu braver des températures caniculaires cette année pour venir participer à cette animation sur le site du Ceix et déguster le traditionnel gigot servi sur le pain cuit au four banal. Dans cette ambiance toujours conviviale, le groupe de Jean-Pierre Cousteix nous a fait valser près du feu jusqu'au bout de la nuit ! Quelle chaleur !



Intervillages : la coupe à la maison !

La participation active des jeunes de la commune (notamment aux réunions préparatoires), des Gimeaudaires et des nombreux habitants des trois autres villages ont fait de cette très belle journée, une nouvelle fois, une réussite.

Le tir à la corde reste l'épreuve « phare » pour Gimeaux puisque remportée pour la seconde année par nos valeureux participants.



Organiser les Jeux et les gagner : on ne pouvait pas rêver mieux ! Gimeaux l'a fait !

Rendez-vous l'année prochaine à Yssac-la-Tourette, le samedi 4 juillet 2020, pour remettre en jeu le trophée et le gagner à nouveau !



Pétanque



Ce fut un week-end très chargé, puisque le lendemain de l'intervillages avait lieu le concours de pétanque où seulement 28 équipes se sont affrontées. Rendez-vous l'année prochaine pour redonner à ce concours sa « notoriété » d'antan !

Fête patronale : Ambiance américaine !

Comme chaque année, dès le lundi, François accompagné de Christophe ont commencé à faire chauffer le four banal pour proposer aux Gimeaudaires, durant ce week-end festif, le « fameux » pain traditionnel.



Le samedi soir, la pluie et le froid sont arrivés brusquement au moment où la soirée battait son plein, avec beaucoup plus de plats à partager que l'an passé et une très bonne ambiance. Le groupe de musique « Les Ebouriffés » a été très apprécié et courageux d'avoir recommencé à jouer après la pluie avant une nouvelle averse qui mettra fin, trop tôt, à la soirée. Quel dommage !

Le dimanche, Gimeaux était à l'ambiance américaine avec de nombreux amicalistes et participants déguisés et des décorations préparées par la Commission des Jeunes.

La météo n'étant guère favorable, seul l'apéritif offert par la municipalité, a été pris à l'extérieur. Les Gimeaudaires ont pu apprécier, « au chaud » dans la salle des fêtes, un repas texan, ainsi que des démonstrations de danse country. L'ambiance était également « cow-boy » pour les enfants qui ont profité, en plus des jeux gonflables, de la maquilleuse et des animations organisées par les jeunes, des balades à poney, durant tout l'après-midi.

Gimeaudaires, préparez-vous, l'Amicale Laïque vous emmène l'année prochaine en Italie !

Bar à huîtres

Énorme succès pour cette édition 2019, organisée dans la salle des fêtes, puisque les amicalistes n'avaient plus rien à vous proposer en fin de soirée ! Cette réussite confirme un engouement « vieux » de plusieurs années pour cette manifestation où les Gimeaudaires et leurs amis peuvent déguster des assiettes d'huîtres, de crevettes et de saumon, accompagnées d'un petit verre de vin blanc.

Promis, l'an prochain, nous aurons prévu de quoi vous satisfaire pour profiter de cette belle soirée !

Noël des enfants

Cette année, c'est le spectacle « Chez le père Fadou », présenté par Christine Butot Bourguignon, qui a été proposé aux enfants. Par la suite, la venue du Père-Noël avec sa hotte, pleine de beaux livres, a fait le bonheur des enfants avant de passer au traditionnel goûter avec des bûches « maison » préparées par les amicalistes.



Une pensée particulière pour Marcel Vally, décédé cette année. Par son implication à la fabrication du pain au four banal pendant de nombreuses années et par son expérience professionnelle, il a été un formidable guide pour les fabricants de pains amateurs qui essayeront de reproduire ses gestes, seuls au cours des prochaines manifestations.



AGENDA

- BELOTE : dimanche 23 février
- BAR A COCHON : vendredi 3 avril
- SAINT-JEAN : vendredi 26 juin
- INTERVILLAGES YSSAC : samedi 4 juillet
- CONCOURS de PÉTANQUE : mardi 14 juillet
- FÊTE PATRONALE : samedi 5 et dimanche 6 septembre
- BAR A HUÎTRES : vendredi 27 novembre
- NOËL DES ENFANTS : samedi 12 décembre



PLANTATION DE HAIES : SAISON 3 POUR L'AMICALE DES CHASSEURS



L'Amicale des chasseurs, toujours soucieuse de préserver un biotope favorable à la biodiversité et à la beauté des chemins de promenade, lancera en février prochain « l'acte 3 » du projet de plantation de haies.

Avant d'aménager sur 175 mètres linéaires le bord du fossé situé sur l'ancienne route de Pravel, l'Amicale devra remplacer quelques arbustes, dont l'été et la sécheresse prolongée, ont eu raison et ce malgré un arrosage régulier par les agents municipaux. Ce projet ne pourrait se faire sans la mise à disposition des parcelles par la municipalité et sans le financement de l'achat des arbustes par la Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme, ainsi que le Conseil Départemental ; sans oublier, la contribution des agriculteurs locaux.

Une démarche écologique partenariale, simple et efficace !

L'Amicale invite les Gimeaudaires qui souhaiteraient faire un geste en faveur de l'environnement, à venir planter un arbuste ou un arbre de leur choix (contactez le président de l'association) lors du lancement de la prochaine saison.

Le président de l'Amicale des chasseurs reste à l'écoute des projets des propriétaires de parcelles et des agriculteurs pour préparer la saison 4 (2021) du programme de plantation de haies, à Gimeaux.

L'année 2020 sera aussi l'occasion d'améliorer la sécurité des chasses en battues : la pose de deux miradors supplémentaires viendra compléter les 5 déjà installés.

L'avenir du petit gibier est, quant à lui, toujours précaire et dépendant de la qualité du biotope. Dans ce contexte difficile, le lièvre arrive à tirer son épingle du jeu par l'actions des chasseurs : un comptage précis est réalisé chaque année au mois de mars et par une gestion drastique des quotas limitant le nombre de gibier à tuer est mise en place.

Vie PAROISSIALE



Notre village de Gimeaux fait partie de la paroisse St-Bénilde en Limagne qui couvre 27 clochers.

Depuis janvier 2018, une nouvelle organisation a été mise en place pour les messes dominicales avec les paroisses de ND des Sources (Riom) et St-Michel en Limagne (Ennezat). Cette année 2019 a été marquée par le départ du Père François Xavier Genéville, appelé à une nouvelle mission. Il a été remplacé par le Père Pascal Thomas, venant de Pont-du-Château, qui a été nommé pour les 3 paroisses du doyenné (Riom, Ennezat, Aigueperse).

Un nouveau prêtre, le Père Jérôme, venu d'Inde, a été aussi nommé pour aider les 2 prêtres.

Dans les faits marquants de 2019, en janvier, le Père Palmier entouré, par de nombreux confrères et paroissiens, a fêté ses 50 ans de vie religieuse ; il est malheureusement décédé depuis.

En juin, dans le secteur de Jozerand / Champs nous avons vécu un « week-end mission, prières, services » (WEMPS). Des étudiants originaires de toute la France sont venus nous rejoindre. Avec les paroissiens, ils sont allés à la rencontre des habitants de ces villages, pour échanger, témoigner et faire connaître les propositions de la paroisse.

Depuis la rentrée de septembre, dans le cadre de la mission « Isidore », 2 jeunes filles sont venues vivre une année dans notre paroisse pour découvrir la vie paroissiale en milieu

rural et nous apporter leur expérience pour dynamiser nos clochers.

En cette année 2020, nous serons très heureux de vous retrouver pour les temps forts, préparés pour vous :

- Cycle de découverte de la foi pour adultes en 6 rencontres les dimanches matins,
- Chaque mardi soir, à la maison paroissiale d'Aigueperse, vous pouvez venir à partir de 19 h 30 pour un temps convivial autour d'un repas partagé et ensuite un temps d'approfondissement et d'échanges sur des sujets variés,
- En juillet, pèlerinage de St Bénilde à Thuret.

Une équipe St-Vincent de Paul a été créée pour la visite aux personnes (à domicile ou en EHPAD) pour rompre la solitude. Pour s'investir dans cette mission, contacter Agnès Masgrau au 06 89 96 60 79 (agnes.masgrau@gmail.com).

Vous pouvez aussi contacter les services paroissiaux domiciliés à la maison paroissiale d'Aigueperse au : 04 73 63 62 25. Les permanences sont le mardi après midi de 16 h 30 à 18 h 30, le jeudi et le samedi matin de 10 h à 12 h.

Retrouvez l'actualité de la paroisse sur : www.paroissesaintbenilde.com

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC



Secrétariat de mairie et agence postale

À compter du 13 janvier 2020, les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie et de l'agence postale communale changent. L'agence postale est aussi délocalisée au secrétariat de mairie.

L'accueil du public se fera conjointement pour les 2 services aux horaires suivants :

- Lundi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 45,
- Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00.

Retrouvez l'essentiel des services de La Poste dans votre agence communale.

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant et affranchissement de vos envois.
- Vente d'emballages à affranchir, d'emballages Colissimo et d'enveloppes Prêt-à-Poster.

Services financiers (de dépannage)

- Retrait d'espèces (possible par CB) sur CCP ou Compte Epargne du titulaire à la Banque Postale (dans la limite de 350 € par période de 7 jours glissants).
- Versement d'espèces sur CCP ou Compte Epargne du titulaire à la Banque Postale (dans la limite de 350 € par période de 7 jours glissants).

Pour des raisons de confidentialité, les accès aux avoirs et aux opérations sur compte « La Banque Postale » ne sont pas disponibles en Agence Communale.

JOURS DE COLLECTE SBA



Le passage pour le jour de collecte sélective (bac jaune) est le jeudi, une semaine sur deux.

Les déchets ménagers (bac vert) sont toujours collectés, chaque lundi.

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir du jour de collecte !

Après chaque collecte, n'oubliez pas de rentrer vos bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif, afin de ne pas entraver le bon ordre dans les rues !

La circulation et les relations de voisinage n'en seront que meilleurs !

Infos : conseiluser@sba.fr - www.sba63.fr

EN UN CLIC !

Retrouvez l'actualité de votre commune sur :
www.ville-gimeaux.com



RECENSEMENT MILITAIRE

Garçons et filles, nés en 2003, vous êtes invités à vous faire recenser à compter des 16 ans révolus. À cette occasion, une attestation vous sera remise. Attention, le duplicata ne sera délivré que par le Centre du Service National de Clermont-Ferrand.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020 de 8 h à 18 h.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin soit jusqu'au vendredi 7 février 2020. Bien entendu, il est toujours préférable de le faire le plus tôt possible ! Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales. La mairie reste néanmoins l'interlocuteur unique pour toutes les démarches que vous souhaitez entreprendre (inscriptions, modifications...).

NUMÉROS UTILES

En cas d'urgence	112
Gendarmerie – Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
Centre Hospitalier de Riom	04 73 67 80 00
C.H.R.U Clermont-Ferrand	04 73 75 07 50
Gaz	08 10 43 30 63
Électricité	08 10 33 30 63



DES LOISIRS ACCESSIBLES À TOUS

Combien de territoires ruraux peuvent s'enorgueillir de disposer d'équipements sportifs et culturels ouverts au grand public et aux scolaires ?

En effet, la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, gère un centre aquatique situé à Saint-Georges-de-Mons, un cinéma localisé aux Ancizes et une salle de spectacles au Pont-de-Menat (commune de Pouzol). Si ces équipements ont un coût pour la collectivité, ils permettent aux habitants un accès à la culture et aux sports. Notons les nombreuses actions, décidées par les élus communautaires et mises en place par les agents, en charge de ces équipements, en direction des jeunes scolarisés sur le territoire. Oui des équipements pour tous !

Le Centre Aquatique Intercommunal



Lieu de détente pour toute la famille, le centre aquatique intercommunal permet à tous de pratiquer différentes activités sportives et de loisirs, au sein d'un équipement adapté d'une superficie de 1 550 m². Équipement exemplaire dans sa démarche écologique et énergétique à long terme, le Centre Aquatique offre un espace confortable aux baigneurs et est équipé de plusieurs bassins :

- Un grand bassin (25 x 12,5 m) avec une eau à 28 °C, une profondeur comprise entre 1.20 m à 2.25 m, équipé d'un système de nage à contre-courant en ligne 3 activé sur demande,
- Un petit bassin (5 x 6 m) avec une eau à 29 °C, une profondeur de 1,05 m maximum, équipé de buses d'hydro massage activé sur demande,
- Un toboggan aquatique de 36 m de longueur, pour les plus de 6 ans,
- Une pataugeoire de 17 m², d'une profondeur de 10 cm, pour les enfants de moins de 6 ans sous la responsabilité des parents.

Ouvert à tous, il accueille quotidiennement le public et propose également des animations, telles que l'Aquabike, l'Aquajogging, l'Aquatrainning, sans oublier les séances Bébés « nageurs », encadrées par des maîtres-nageurs-sauveteurs qualifiés. L'établissement est également équipé pour accueillir les personnes en situation de handicap (physique et auditif). Dans le cadre scolaire, les enfants bénéficient de séances d'apprentissage, encadrées par leurs enseignants et les maîtres-nageurs. Mise à disposition du bassin, d'un maître-nageur et transport des enfants sont pris en charge directement par la communauté de communes.

Le coût de fonctionnement d'un tel équipement s'élève, chaque année à 883 641 € avec un reste à charge de la communauté de communes de 628 233 €, soit 71 % après déduction des recettes réalisées grâce au prix des entrées.

Tarifs

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans

Entrée : Enfant : 2,30 € - Adultes : 3,40 €

Carte 10 entrées (valable 1 an) : Enfant : 17€ - Adultes : 24€

Carte accès illimité (valable 1 an) : Enfant : 82 € - Adultes : 120 €

www.combrailles-sioule-morge.fr/sport

Cinéma « La Viouze »

Cet équipement cinématographique de 300 places permet incontestablement aux habitants des Combrailles de bénéficier d'une programmation d'une qualité largement reconnue. La programmation proposée est de la responsabilité des 2 projectionnistes, mais elle est élaborée en collaboration avec l'association « Plein champ » qui réunit 33 établissements et lieux de diffusion du cinéma en Auvergne.

Un réseau précieux pour échanger des idées et des suggestions sur les films à faire découvrir et pour organiser des séances de cinés-débats avec les réalisateurs ou les équipes du film.



Ce ne sont pas moins de 7 cinés-débats qui ont été organisés l'année passée autour de thèmes variés tels que « Zéro phyto, 100 % Bio » de Guillaume Bodin, ou encore « C'est quoi le bonheur pour vous ? » de Laurent Queralt et Julien Peron.

Pour tous les publics, les nouveautés sont aussi à l'affiche. Cinéma de proximité attaché à une diffusion cinématographique diversifiée, La Viouze propose également une programmation adaptée à toutes les tranches d'âge permettant de satisfaire tous les publics.

Des séances seniors sont ainsi programmées l'après-midi à des tarifs particulièrement avantageux. Des ciné-goûters sont proposés aux enfants, dès l'âge de 2-3 ans, afin de les initier au cinéma, au travers de la projection de courts métrages adaptés. Organisés pendant les vacances scolaires d'hiver, la programmation des ciné-goûters est ponctuée de 2 temps forts : les séances « coup de cœur » du Festival du Court Métrage début février et le Festival « Les gamins de la Viouze » fin février.

Son coût de fonctionnement annuel s'élève à 203 884 € et 37 % restent à financer par la communauté de communes, après décompte des recettes engendrées par l'équipement avec plus de 20 000 entrées par an.

Retrouvez toute la programmation en ligne, sur : www.cinemalaviouze.fr

Tarifs

- Tarif plein : 6,20 €
- Tarif réduit : 5,20 €
Étudiants, lycéens, chômeurs, minima sociaux
- Tarif -14 ans : 4 €
- Carte d'abonnement (11 places) : 52 € - Valable 1 an
- Pour les enfants de moins de 5 ans :
Séances classiques : Gratuit
Festival Gamin de la Viouze et Ciné-Goûter : 4€

La Passerelle, passeur de culture

Avec sa jauge de plus de 100 places, La Passerelle est une salle de spectacle vivant, dont la programmation fait l'unanimité. En prolongeant son action pour devenir lieu d'échanges et d'expressions ouvert au plus grand nombre, La Passerelle crée du lien entre tous les habitants.

En favorisant une culture de proximité et une programmation orientée « spectacle vivant », La Passerelle participe au dynamisme culturel de l'ensemble du territoire.

Avec une vingtaine de dates chaque saison, La Passerelle accueille près de 2 500 spectateurs amateurs de théâtre contemporain, de clowns, d'auteurs compositeurs interprètes, et de musique, sans oublier une programmation destinée au jeune public, ainsi qu'une séance de cinéma par mois, et les résultats sont là.

Une programmation spécifique est mise en œuvre, en direction des jeunes, au moyen de rencontres artistiques visant à favoriser leur esprit critique, et à développer des projets intergénérationnels.

Une résidence d'artistes

Nombreuses sont les compagnies à avoir besoin de lieux pour créer, répéter, monter leurs spectacles. Pour répondre à ce besoin, Combrailles, Sioule et Morge reçoit au sein de La Passerelle des résidences d'artistes.



Accompagner le projet artistique d'une compagnie en mettant à sa disposition un ensemble de moyens : espaces de travail, moyens techniques, moyens humains, permettant d'élargir l'offre culturelle et favorisant la rencontre entre les artistes et le public.

La Passerelle développe une excellente réputation en matière d'accueil d'artistes en résidence. Elle a accueilli cette année deux troupes de cirque sous chapiteau.

Chaque année, 296 651 € sont injectés pour le fonctionnement de cet équipement, dont 80 % restent alors à financer par la communauté de communes, après déduction des recettes et subventions de fonctionnement.

Tarifs (pleins / réduits)

- Spectacles : 8 € / 5 €
- Théâtre jeune public : 4 € / 2 €
- Cinéma : 5 € / 3,50 €
- Courts-métrages : 4 € / 2 €

Les tarifs réduits s'adressent aux -12 ans, étudiants, demandeurs d'emploi.

www.combrailles-sioule-morge.fr/culture

Le restaurant scolaire

La pause méridienne est de 1 h 45 pour les 3 classes. Ce temps est consacré au repas et à la détente. Il est assuré par des animateurs de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

Les repas sont élaborés par la cuisine située à l'école de Combronde puis ils sont livrés en liaison chaude jusqu'à Gimeaux. Chaque repas servi aux enfants est composé de un à deux produits bio.

L'accueil périscolaire (garderie)

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge met en place un accueil périscolaire sur le site d'Yssac-la-Tourette. Ce service est mis en place le matin à partir de 7 h et le soir jusqu'à 18 h 30. Un ou deux agents d'animation s'occupent des enfants. Il y a également un accueil le mercredi midi de 12 h 15 à 12 h 45.

L'accueil du mercredi et des vacances

Le mercredi après-midi, les enfants qui sont inscrits à l'accueil de loisirs sont pris en charge en minibus d'Yssac-la-Tourette jusqu'à l'accueil de loisirs de Davayat. Une fois sur place, ils prennent leur repas, puis l'après-midi, ils peuvent faire des activités. La fermeture du service est à 18 h 45.

Pour les vacances, les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants sur un des différents sites de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

L'accueil des ados

Les jeunes, de 11 à 16 ans, peuvent être accueillis tous les vendredis de 17 h à 19 h 15, à Beauregard-Vendon, dans un local qui leur est dédié. Lors des vacances, un programme spécifique leur est proposé alors que des soirées ou des sorties peuvent être organisées les vendredis.

Pour plus de renseignements, sur le programme d'activités, le règlement intérieur, les tarifs ou les menus :

www.combrailles-sioule-morge.fr

ou

www.espace-citoyens.net/csm

État CIVIL

Naissances

16/02/2019 : Élon BELHACHE

15/10/2019 : Nino DAVID

23/10/2019 : Mayron CROZET



Décès

12/03/2019 : Gilles Jean DUGOURD

09/04/2019 : Marthe Marie Albertine MARTIN FALCON née DAUPARY

03/06/2019 : Marie-Jeanne Chantal DEGUIN née FERTUN DUCHER

25/09/2019 : Marie-José PERSON née BOURDIER

Didou pizz'

Tes pizz' nous rendent meilleures

Denis Quincieu

60, rue Proudhon
63000 Clermont-Ferrand

Tél. 06 71 78 95 17

quincieu.denis@neuf.fr



TPZUP

Tous travaux de terrassement
pour particuliers (devis gratuit)

1, rue de Verdun - 63200 Gimeaux

Tél. 06 87 80 12 90

sene63@hotmail.fr

DEBORD PASCAL

AGRICULTEUR / VITICULTEUR

21, avenue du 11 Novembre
63200 GIMEAUX

04 73 63 51 33

06 86 68 04 96

pascal.debord@wanadoo.fr

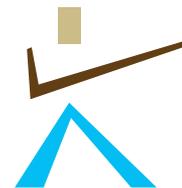
MENUISERIE KEHEL

Bois - Alu - PVC
Neuf et Rénovation

Moulin Fontête
63200 GIMEAUX

Tél. / Fax : 04 73 63 34 40

menuiserie.kehel@wanadoo.fr



Alliance TAXIS

Voyages toutes distances France & Etranger - Transport de malades assis

Tel. voitures
06 80 18 03 90
04 73 86 04 09

Marc Fayolle 16 bis, chemin du Chassaing - 63140 Châtel-Guyon

Alliance TAXIS dispose d'un emplacement légal sur la commune et applique un tarif préférentiel à ses habitants (déplacements toutes distances et transport de malades assis).

L'Atelier
Clé des Chants
DES COURS TOUTE L'ANNÉE

EVEIL MUSICAL bébé 10 min / 6 € le cours
COURS individuels de piano 25 cours / an

Christine Chalufour
06 64 91 71 93 – cchalufour@gmail.com
www.courspianoauvergne.com
2, avenue de la Libération – 63200 Gimeaux

Julien Gatt
paysagiste

Conception et création de vos extérieurs
Contrat d'entretien

13 Avenue du 11 Novembre - 63200 GIMEAUX
06 16 67 13 53 - julien.gatt@wanadoo.fr

Center Bois
Lieu-Dit Les Sailloux
63200 GIMEAUX
M. Joseph Taborda

Tél 04.73.63.36.70
Fax : 04.73.63.37.64
administration@centerbois.fr

ROUSSEAU CATHERINE
Maraîchère

1 avenue de la libération
63200 GIMEAUX

FRUITS ET LEGUMES

04.73.63.56.49

MULTISERVICES du BATIMENT

> ALAIN PERREIN
06 59 77 04 08

peinture | placo | revêtement sols et murs | petite maçonnerie
10, rue Saint-Nicolas • 63200 GIMEAUX

blog : adelaide-camp.blogspot.fr
facebook.com/camp.adelaide

Adélaïde Camp

- Illustrations
- Cours de dessin

1, rue Vercingétorix
63200 Gimeaux

adelaide.camp@hotmail.fr 07 86 52 99 26

HABITAT SERVICES
Rodolphe Marchand

RÉNOVATION
NEUF
ENTRETIEN

12, rue Gilbert-Romme – 63200 GIMEAUX
Tél./Fax : **04 73 63 32 84**
Habitat.services63@gmail.com

Gilbert Rouchon

CHAUFFAGE • RGE
SANTAIRE •
ZINGUERIE •

2, chemin de la Palle – 63200 GIMEAUX

Tél. 04 73 63 54 40 • Port. 06 33 73 78 63
E-mail : gilbert.rouchon@orange.fr

Hubert DUMAS
Entreprise Travaux Agricoles
Rue du Ceix • Tél. 04 73 63 52 72

Paulette DEBORD
Épicerie - Bar - Tabac
Place du 8 Mai • Tél. 04 73 63 30 07

Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, professionnel libéral, vous habitez la commune ! Nous vous proposons de faire paraître gratuitement vos coordonnées sur le prochain bulletin municipal. Pour cela, il faut contacter, dans l'année, le secrétariat de Mairie en lui communiquant votre texte (carte de visite ou autre).

AVANT



APRÈS



AVENUE

DE LA LIBÉRATION

